#### AR Prefecture

082-218201127-20230413-CM20230413\_41-DE Reçu le 18/04/2023

## DÉPARTEMENT TARN ET GARONNE

#### RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

### ARRONDISSEMENT DE CASTELSARRASIN

## **COMMUNE DE MOISSAC**

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS LE TREIZE AVRIL (13/04/2023)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 07 avril, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

**ETAIENT PRESENTS**: 25

M. Romain LOPEZ, Maire,

M. Luc PORTES, Mme Any DELCHER, M. Jérôme POUGNAND, Mme Claudine MATALA, Mme Stéphanie GAYET, M. Guy LOURMEDE, Mme Sophie LOPEZ, **Adjoints**,

Mme Danièle SCHATTEL, Mme Nicole LAFFINEUR, M. Robert POMAREDE, M. Georges SEGARD, Mme DESCAMPS Marie-Line, Mme Arlette CAZORLA, M. Philippe GARCIA, M. Michel ALBERGUCCI, M. Philippe LERMINEZ, M. Jean-Christophe THIERS, M. Frédéric GENRIES, Mme Jessie COTINET, M. Soufiane ACHCHTOUI, M. Jean-Claude LORENZO, M. Ignace VELA, Mme Estelle HEMMAMI, Mme Marie CAVALIE, Conseillers Municipaux.

**ETAIENT REPRESENTES: 8** 

M. Pierre PUCHOUAU (représenté par Monsieur Jérôme POUGNAND), **Adjoint** Mme Pierrette ESQUIEU (représentée par Madame Danièle SCHATTEL), Mme Danièle PUCHOUAU (PAPUGA) (représentée par Madame Sophie LOPEZ), Mme Reine-Claude ORTALO (représentée par Monsieur Romain LOPEZ), Mme Anne-Marie VOLLARD (DUPONT) (représentée par Madame Any DELCHER), Mme Laureen LASSERRE (GONZALEZ) (représentée par Madame Stéphanie GAYET), M. DUPARC Robert (représenté par Monsieur Jean-Claude LORENZO), M. Franck BOUSQUET (représenté par Madame Estelle HEMMAMI), **Conseillers Municipaux**.

Monsieur Luc PORTES est nommé secrétaire de séance.

#### **FESTIVITES**

41-13 avril 2023

## 41. Fêtes de Pentecôte - Don pour la Rosière

Rapporteur: Madame SCHATTEL.

**Considérant** que la ville organise en partenariat avec le comité des fêtes les traditionnelles fêtes de Pentecôte du 27 au 29 Mai 2023.

Considérant que la ville offre tous les ans à cette occasion un don à une jeune fille élue « La Rosière » conformément au testament de Feu de Dominique CLAVERIE.

#### AR Prefecture

082-218201127-20230413-CM20230413\_41-DE Reçu le 18/04/2023

### Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, A l'unanimité,

**APPROUVE** l'organisation en partenariat avec le comité des fêtes des traditionnelles fêtes de pentecôte du 27 au 29 Mai 2023.

**APPROUVE** que la ville offre tous les ans à cette occasion un don à une jeune fille élue « La Rosière » conformément au testament de Feu de Dominique CLAVERIE

AUTORISE Monsieur le Maire à attribuer la somme de 200 € à la future rosière.

Pour copie conforme Moissac, le 17 avril 2023

Le Maire,

Romain LOPEZ

Le secrétaire de séance,

Luc PORTES

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter

De la transmission en préfecture le :

De sa publication et/ou notification le :